

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2022

N° 2022-064

L'an deux mil VINGT DEUX, le DEUX du mois de SEPTEMBRE, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier de CONIHOUT, Maire.

Date de Convocation :

07/10/2022

Etaient présents : Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, David PETITON, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT

Date d’Affichage :

10/10/2022

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Absents excusés : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET, Monsieur Philippe HERITIER

Pouvoirs :

- Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET à Monsieur Philippe BOSQUET

- Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : ÉCOLE PRIMAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – COURS D’ESCRIME

Par courrier en date du 30 septembre, Mme HELUIN, institutrice de l'école primaire, sollicite de la part du Conseil, l'accord pour une subvention de 315 € destinée à financer 8 séances d'escrime dispensées par le club «Les fines Lames de Dieppe».

La dépense serait inscrite au budget primitif 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité d'attribuer une subvention de 315 € pour le financement des séances.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication et de la transmission en Préfecture le

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Le Maire

Olivier de CONIHOUT

